

LA LOI MACRON, POUR NOUS C'EST NON !

La loi Macron, en débat au Parlement, est guidée par une logique de déréglementation généralisée. Ses nombreuses dispositions ont un seul fil directeur : « ce qui est bon pour le patronat est bon pour l'économie, quelles qu'en soient les conséquences pour les salariés et les citoyens ! »

Elle attaque :

- les conditions de travail des salariés, avec l'extension du travail du dimanche, de surcroît sans obligation légale de majoration salariale, et du travail de nuit.
- les droits des salariés, avec la réforme de l'inspection du travail, du tribunal des prud'hommes qui renvoie des procédures devant des juges professionnels, la dépénalisation du délit d'entrave et de parties entières du code du travail, la facilitation des licenciements.
- le statut des locataires au profit des spéculateurs, en revenant sur la loi Alur.
- le droit des citoyens en permettant que des projets d'urbanisme se fassent sans études d'impact écologique.
- l'accès aux transports publics et écologiques, en dérèglementant le transport par bus. En favorisant le transport privé par route au détriment du transport public par rail, elle augmente les inégalités d'accès et augmente les émissions de gaz à effet de serre.
- le patrimoine public, en prévoyant des privatisations d'aéroports, et en permettant aux hôpitaux publics de créer des filiales à l'étranger comme des entreprises privées.

Mobilisons nous et réclamons le retrait de cette loi !

Venez en débattre avec nous :

Réunion publique

Lundi 16 février à 19h30

Au café le Royal Est

129 rue du faubourg saint Martin

en présence d'un inspecteur du travail, d'un salarié du commerce, d'un cheminot, d'un militant du droit au logement, d'un économiste...

